



APPEL A CANDIDATURE

Résidence d'artiste

Université de Montpellier
Site de Carcassonne
2022/2023

Préambule

Depuis 2009, l'Université de Montpellier met en œuvre une politique engagée en matière d'art et de culture à l'attention des membres de la communauté universitaire. La rencontre avec des artistes, l'accès à des événements et ateliers de pratique artistique offrent aux étudiantes, étudiants et personnels la possibilité de se forger une culture artistique et contribuent à l'épanouissement individuel.

Dans le cadre de sa politique artistique et culturelle, l'Université de Montpellier mène une action culturelle vigoureuse à l'attention des communautés universitaires des sites éloignés.

Pour l'année 2022/2023, l'Université de Montpellier accueille un artiste ou une équipe artistique en résidence sur le site Carcassonne de la Faculté d'Éducation.

L'équipe artistique travaillera conjointement avec des étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants et personnels administratifs. La DRAC Occitanie cofinance cette résidence.

Environnement et contexte d'accueil

L'Université de Montpellier

L'université de Montpellier regroupe près de **50 000 étudiantes et étudiants** répartis dans **17 composantes de formation** situées sur l'ensemble du territoire d'Occitanie : Montpellier, Béziers, Carcassonne, Mende, Nîmes, Perpignan, Sète... :

- **8 facultés** : Droit et Science politique, Economie, Education, Médecine, Odontologie, Pharmacie, Sciences, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)
- **7 instituts** : Montpellier Management (MOMA), Préparation à l'Administration Générale (IPAG), Institut d'Administration des Entreprises (IAE), Institut national supérieur du professorat et de l'éducation - Académie de Montpellier (INSPE), l'IUT de Béziers, l'IUT de Montpellier-Sète, l'IUT de Nîmes
- **2 écoles** : l'Observatoire de Recherche Méditerranéen de l'Environnement (OREME), Polytech Montpellier.

Au-delà du domaine de la formation, l'Université de Montpellier comporte également **72 structures de recherche rassemblées autour de 9 thématiques scientifiques**. Près de **5 000 personnels** (enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs) y travaillent.

La Faculté d'Éducation

La Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier regroupe les personnels de l'ancien IUFM dans les 5 sites historiques de Carcassonne, Mende, Montpellier, Nîmes et Perpignan.

Elle est, entre autres, opératrice de formation pour l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) pour la formation des enseignants.

Sur le site de Carcassonne, où la résidence se déroulera, la Faculté d'Education offre la possibilité de se former aux métiers de l'enseignement du 1° degré, de la licence au master.

- 278 étudiantes et étudiants
- 25 enseignantes formatrices et enseignants formateurs
- 9 personnels administratifs et techniques

Le service art & culture / direction vie des campus de l'Université de Montpellier

Le service art & culture, partie intégrante de la direction vie des campus, a pour mission de proposer des actions qui encouragent et favorisent l'ouverture des étudiants et des personnels au monde de la culture et aux différents modes d'expression artistique.

L'action du service se décline en différents axes : ateliers de pratique artistique, programmation de manifestations culturelles sur les campus, actions de médiation avec les structures culturelles du territoire, soutien aux initiatives culturelles émanant des différents acteurs universitaires (étudiants, enseignants-chercheurs, associations culturelles, composantes, laboratoires de recherche).

L'accueil d'artistes en résidence constitue un des temps forts de l'action culturelle et artistique du service.

Cahier des charges

Domaines artistiques :

Installation artistique et architecturale, paysagisme, design, arts visuels, ...
Possibilité d'un travail pluridisciplinaire.

Lieu de la résidence :

Faculté d'Education - site de Carcassonne

Thématique :

Installations artistiques dans le parc de la Faculté d'Education

Ancienne école normale des filles, la Faculté d'Education est dotée d'un parc naturel de plus de 1000 m². Bien arboré, ce parc n'est pas aménagé pour la vie étudiante.

La résidence est l'opportunité d'explorer, d'imaginer et de construire collectivement des formes artistiques d'aménagement du parc, sur des problématiques d'usages, d'habitabilité, de sociabilités, d'appropriation.



**Durée :**

6 semaines réparties entre l'automne 2022 et avril 2023

Le temps de résidence se répartit à hauteur de 70 % consacré à la création et 30 % à la médiation et de temps d'échanges et de co-construction du projet.

Pour qui :

Artiste, architecte, paysagiste, designer/designeuse, collectif pluridisciplinaire, ...

Objectifs :

- **Aménager** : Penser des formes artistiques de mobiliers et d'installations
- **Impliquer** : Intégrer des étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, personnels administratifs et techniques dans le processus de réflexion et de création, et dans des ateliers de construction participatifs
- **Sensibiliser** : Toucher un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants autour d'un projet artistique, architectural et paysager

Description :

Le partage de l'expérience de la création étant au cœur de notre démarche, nous souhaitons développer activement une résidence artistique autour de l'échange et de la participation.

Immergée dans un lieu de connaissance et de transmission, mais aussi de vie étudiante, l'équipe artistique est invitée à confronter sa pratique et son univers au quotidien de la communauté universitaire.

La résidence doit permettre d'engager un dialogue autour de « la fabrique » de l'œuvre. Ses dimensions conceptuelles, esthétiques et techniques sont interrogées au travers d'actions de médiation pensées par l'équipe artistique invitée.

Le travail d'exploration et de production artistique est envisagé en relation avec le cadre de vie universitaire, les habitudes des étudiantes, étudiants et personnels.

Modalités :

L'équipe artistique est invitée à proposer, inventer et apporter un regard singulier.

Nous serons attentifs à ce que certaines conditions soient prises en compte dans le projet de création.

- **Les usages**
 - Repas, travail en groupe, détente, ...
 - Penser des espaces abrités du vent et de la pluie
 - Penser l'accessibilité PMR
 - Penser et aménager le parc dans son ensemble
- **La mise en œuvre**

Ateliers de réflexion collective en amont
Chantier de construction participatif
Vigilance aux emplois du temps des étudiantes et étudiants (planning des cours)

- **La démarche**
Développement durable
Utilisation de matériaux de réemploi locaux
Travail avec des entreprises, des fournisseurs et/ou des artisans locaux
- **Les contraintes techniques**
Entretien simple des installations et du parc autour des installations (tonte)
Validation par la commission de sécurité (ERP)
Pas d'emprise permanente au sol
Validation par un bureau de contrôle le cas échéant
Pérennité de l'installation sur le moyen terme

Déroulement :

L'équipe artistique accueillie s'immerge sur le site de Carcassonne de la Faculté d'Education et s'imprègne des échanges avec les étudiantes, étudiants, enseignantes, enseignants et personnels administratifs et techniques.

Planning prévisionnel :

- **1ère étape : immersion, rencontre / automne 2022**
Prise de contact
Ateliers de réflexion collective
Repérages des espaces
Enquête de territoire sur les partenaires locaux potentiels
- **2ème étape : conception / entre décembre 2022 et février 2023**
Conception des installations
Ateliers de réflexion collective
Préparation technique
Demandes d'autorisations
Travail avec les partenaires locaux
- **3ème étape : construction et création finale / entre mars et avril 2023**
Ateliers de construction participatifs
Finalisation de l'œuvre et présentation publique

Modalités pratiques :

Un bureau ainsi qu'un petit hangar pourront être mis à disposition.

Conditions financières :

- Une enveloppe globale de **12 000 € TTC*** - pour l'équipe artistique est prévue pour financer la résidence.
Elle comprend les temps de création et l'ensemble des interventions de médiation : l'encadrement de rencontres, d'actions et d'ateliers de pratiques artistiques répartis sur toute la durée de la résidence (temps d'atelier ouvert, rencontres et médiation) et la participation aux événements liés à la valorisation de la résidence.
- Une enveloppe de **2 000 €** permettra de subvenir aux éventuels frais de transports, d'hébergement et de repas de l'équipe artistique (sur justificatifs).

- Une enveloppe de **10 000 €** permettra de produire une ou des œuvres élaborées dans le cadre de la résidence (achat de matériel, des matériaux, construction éventuelle par un tiers). Ce montant sera adapté en fonction des projets retenus et menés.

*Ce montant s'entend sous réserve de l'octroi des crédits de la DRAC Occitanie.

Procédure de sélection :

Candidature à transmettre :

- avant le **vendredi 24 juin 2022 à 12h.**
- par courriel ou par logiciel de transfert de fichier au format PDF à Éléonore Szturemski / Claire Bataille :
dvc-culture-occitanie-ouest@umontpellier.fr

Joindre à la candidature : un curriculum vitae, une note d'intention expliquant en quoi le projet de résidence croise des enjeux de votre pratique.

Les candidatures seront examinées début juin 2022 lors d'un entretien (en présentiel ou visio) avec le comité de sélection constitué des membres du service art & culture et de membres de la Faculté d'Education – site de Carcassonne.

Les candidats seront tenus informés dès la prise de décision du comité.

Les membres de la commission veilleront à :

- la qualité artistique du projet, et notamment des actions de médiation
- l'originalité et la créativité du projet artistique, tant dans la résidence que dans sa restitution
- la capacité à impliquer la communauté universitaire dans le projet
- la présence régulière sur le terrain
- la faisabilité technique et financière du projet
- l'attention aux différentes modalités présentées dans le cahier des charges

Pour plus de renseignements ou précisions n'hésitez pas à joindre :

Eléonore Szturemski – Responsable du service art & culture - 04 67 14 46 65

Claire Bataille – Chargée de développement culturel, Sites Occitanie Ouest – 06 01 15 92 39

dvc-culture-occitanie-ouest@umontpellier.fr